

L'enfant

Autor(en): **Viola, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 46

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment détruit en 407, lors de la grande invasion des Barbares, ou du moins abandonné des Romains, puisque les médailles, qu'on y trouve, s'arrêtent à cette époque. Un de ses plus anciens évêques, fut Justinien qui signa les actes du Concile de Cologne en 346, en prenant le titre d'évêque des Rauragues.

C'est après la destruction de la seconde capitale des Rauragues, du *Castrum Rauracense*, qui avait succédé lui-même à *Augusta Rauracorum*, que le siège de l'évêché fut transféré à Bâle, alors toute petite bourgade.

A. D.

L'ENFANT

(Suite et fin)

Trois mois plus tard, le braconnier passait aux assises. La déposition du garde, qu'on avait relevé au jour aux trois quarts étranglé, était écrasante pour lui, lui valait douze ans de travaux forcés.

Il réussissait à s'évader à la moitié de sa peine, et, après huit mois de souffrances, de privations, de craintes, il se retrouvait dans cette forêt, dans sa forêt, dont il connaissait tous les buissons, tous les arbres.

Mais il n'était plus qu'une brute, avec une seule idée sous son crâne que la colère et la haine faisaient de nouveau bouillonner : se venger, tuer.

Quoi donc pourrait le retenir ? Sa femme et son enfant étaient mortes pendant qu'il se désespérait à la Nouvelle.

Et il allait à grands pas, sans hésitation toute fatigue disparue, repétant :

— Oh ! cette minute ! Cette minute de ma vengeance que j'ai si longtemps attendue, dont j'ai si souvent désespéré, la voici donc enfin. Elle m'appartient. Personne ne me la ravira.

Ses mains velues, énormes, s'ouvraient, se refermaient dans un geste d'étrangleur.

— Mathé, tu m'a pris mon honneur, ma femme et mon enfant ! Je t'avais juré aux assises que je reviendrais. Me voici. Mais, cette fois, je ne te lâcherai pas le cou avant d'être bien sûr que tu es mort !

Il était à la lisière du bois. A cinquante

M. de Servannais ne semble pas avoir entendu cette dernière question. Interdit par la révélation qui vient de lui être faite, révélation qui frappe d'un coup de massue son amour naissant, il répliqua presque brusquement :

— Votre fiancé, Chantal, ce jeune homme est votre fiancé ?... ai-je bien compris ? Comment se fait-il donc qu'il y a un instant encore... mon oncle m'affirmait...

— Que j'étais libre, n'est-ce pas ?... Mon père se trompe ! interrompit-elle tranquillement.

Baissant un peu la voix, elle ajouta avec simplicité :

— La vérité est que, à la suite d'une déplorable méprise, M. Lenorey a écrit à mon père pour lui rendre ma parole, il ne pouvait agir autrement !... Mais je n'ai point accepté cette renonciation, et je me considère toujours engagée avec lui par le plus doux des serments.

Un silence succéda à cette déclaration.

Le ciel s'assombrissait soudainement dans le cœur du jeune marquis.

(A suivre.)

mètres en contre-bas, la maison du garde s'apercevait, pimpante sous sa parure de lierre et de roses.

C'était l'instant du jour où Mathé faisait sa sieste. Le braconnier le savait. Ramassé, prêt à bondir, les doigts crispés, il se repaissait déjà de l'agonie du garde.

* * *

Soudain, il tressaille. Un pas léger sur la mousse. Il se retourne. Une fillette de huit à neuf ans est devant lui.

— Neuf ans ! L'âge qu'aurait sa fille !

Cette pensée, venue il ne sait d'où, lui traverse le cerveau. Il regarde l'enfant.

— Ma fille serait grande comme celle-ci.

Et cette autre pensée lui vient de suite :

— Elle va s'enfuir en criant de frayeur, ainsi que font tous les enfants qui voient une figure de bandit.

Mais non, la fillette le regarde sans crainte, apitoyée seulement de le découvrir si maigre, si loqueteux et poussiéreux. Puis elle lui demanda :

— Vous vous êtes égaré, Monsieur ? Vous cherchez votre chemin ?

Le braconnier fait signe que non de la tête, farieux de ce retard apporté à sa vengeance.

— Alors, vous vous reposez, car vous avez l'air fatigué. Vous avez faim et soif, sans doute. Voulez-vous me faire bien plaisir ? Eh bien, prenez.

Avant que l'homme ait eu le temps de refuser, elle a tiré d'un grand panier accroché à son bras un morceau de pain et de fromage.

— Allons, prenez.

La brute ne peut résister au charme de l'enfant. Cependant, la gamine explique,

— Grand-père ne me grondera pas quand il saura. Il dira que j'ai bien fait, car il est bon, grand-père. Il fait tout ce que je veux, parce que je n'ai plus ni de papa ni de maman. Vous comprenez, comme nous ne sommes que tous les deux, je profite du moment où il repose pour faire chaque jour les commissions...

Le pain que le chemineau a englouti remonte à sa gorge, l'étrangle.

Farouche et tremblant, il demande :

— Qui donc est ton grand-père ?

— C'est le garde Mathé... C'est lui qui dort là...

Le doigt de l'enfant indique la maisonnette.

Le chemineau est pâle, avec des hoquets. On le croirait empoisonné. Il jette aussiloin de lui qu'il peut ce qui lui reste de pain. Puis, avec un visage sinistre qui épouvante cette fois la fillette, il lui crie :

— C'est Mathé ton grand-père ! Sauve-toi, malheureuse, sauve-toi !

* * *

Sous le toit de sa maisonnette, le garde peut dormir sans crainte. Il y a bien autour du verger une brute qui rôde, décidée à le tuer.

Mais il y a devant la porte un enfant qui joue.

La brute par moments esquisse bien le geste sinistre de serrer dans ses doigts le cou d'un homme.

Mais l'enfant chante et rit, et la brute se souvient de son enfant, songe que s'il accomplissait sa vengeance, celle-ci resterait par trop seule sur la terre.

JEAN VIOLA.

Mesdames les doctresses

Nos étudiantes russes et autres si nombreuses en Suisse connaissent-elles seulement le nom de la première femme reçue doctresse en médecine à Paris ? Ce ne fut pas même une française : elle se nommait Mary Puttmann ; elle est morte à New-York le 16 juin dernier. Si une étrangère fut la première femme reçue doctresse en France, du moins doit-on reconnaître que la première femme qui permit aux femmes de conquérir ce diplôme était une Française ; c'était Mme Madeleine Brès. Mme Puttmann n'arriva que l'année suivante. En même temps qu'elle, venaient, se réclamant de l'équivalence des diplômes, une Anglaise, miss Garrett, et une Russe, Mlle Gustchoroff.

L'Anglaise était une personne supérieure, mais excentrique. Elle était toujours habillée en homme. Elle triompha dans tous les exercices préparatoires. Ses succès décidèrent d'autres femmes aussi distinguées, mais d'allures plus discrètes. Par voie de concours, elles entrèrent à l'Université d'Edimbourg, la seule qui, en Angleterre, consentit à accueillir les femmes.

Logées dans une maison voisine de l'Université, elles donnaient l'exemple d'une irréprochable sévérité de mœurs ; insensibles aux tentatives offensantes, méprisant les railleries de rivaux inélegants. On les chansonnait, on les poursuivait avec des images dont leurs yeux pouvaient se blesser. Leur attitude leur suscita des sympathies efficaces. Le peuple s'intéressait à cette lutte ; il prenait partie pour les étudiantes et leur fournissait une garde du corps qui les escortait aux cours.

Leur savoir s'étendait, leur bagage devenait immense. Mme Barker, par son rang, méritait le prix Hays, prix fondé par une femme avec l'argent des femmes : parce qu'elle était femme, elle ne l'eut point, ce qui souleva un immense *tollé* dans toute l'Angleterre. La seconde année, Edimbourg n'admit plus les femmes. C'était la lutte des sexes dans tout son égoïsme. Les femmes l'acceptèrent résolument. Elles fondèrent un cercle, appelé du nom d'un célèbre astronome : Somerville-Club. Les Femmes anglaises, se piquant d'honneur pour l'honneur du sexe, se cotisèrent en vue d'intenter un procès à l'Université d'Edimbourg. Elle demandait des indemnités aux étudiants qui avaient, par leur ostracisme, interrompu leurs études. Ce fut un des procès les plus longs et les plus coûteux qu'on ait plaidés en Angleterre : il est peut-être encore pendant.

La petite troupe, bien décidée à vaincre, se partagea. Elle envoya ses membres à travers le monde afin de s'instruire de toutes les pratiques de l'art médical et de jeter les germes de l'idée émancipatrice.

C'est ainsi que Paris vit arriver mistress Chaplin, mistress Bovill, mistress Barker et miss Jane-Elisabeth Archer.

Les trois premières devaient exercer la médecine. La quatrième, mariée à un Français, devint M^{me} Schmahl, la fondatrice de l'Avant-Courrière.

Pour justifier l'hostilité des étudiants, on fit savoir que la reine voyait d'un mauvais œil les femmes se diriger vers ces études. Or, il en était autrement en France, où le féminisme devait trouver dans l'impératrice Eugénie, une protectrice.

Il faut convenir que les femmes qui mènent de nos jours le mouvement d'émancipation ne l'oublient point. Mme Vincent, présidente de l'*Egalité*, une des plus actives propagandistes, a dit à M. Montogand qui écrit cette notice,